



DÉCLARATION SYNDICALE INTERNATIONALE POUR LE
SOMMET DE CRISE DU G20

DÉCLARATION SYNDICALE INTERNATIONALE DE WASHINGTON

NOVEMBRE 2008

I. Résumé	1
II. Une relance coordonnée pour l'économie réelle	4
III. Re-réglementer les marchés financiers mondiaux	7
IV. Une nouvelle gouvernance économique mondiale	9
V. Faire face à une justice distributive en crise	10
VI. Conclusion	11

I. Résumé

1. Les chefs d'Etat du G20 se réunissent alors que l'économie mondiale vacille au bord du précipice. La brutale aggravation de la crise financière provoquée en septembre et octobre 2008 frappe maintenant l'économie réelle de plein fouet. Une chute du PIB et une hausse du chômage sont attendues dans les pays industrialisés. La crise s'étend aux économies émergentes et en développement. D'ores et déjà, un certain nombre de gouvernements ont dû solliciter des prêts d'urgence du FMI en raison d'un secteur financier paralysé, une fuite des capitaux, un effondrement de la monnaie et une activité économique à l'arrêt. L'économie mondiale fait face à une grave récession, voire une déflation. L'ampleur et la durée de cette récession dépendront de la justesse de l'action gouvernementale. Cette crise systémique s'ajoute à une hausse sans précédent des prix des matières premières et alimentaires en début d'année et à la crise alimentaire qui en a résulté dans les pays en développement. Elle survient au moment où le changement climatique s'accélère et, en l'absence de réaction rapide, touchera plus sévèrement les plus pauvres de la planète et tout particulièrement les catégories vulnérables, telles que les femmes.

2. L'histoire montre que les crises de cette ampleur mènent à une instabilité politique et sociale à l'évolution imprévisible et souvent tragique. Dans la gestion de cette crise, l'enjeu est considérable pour les ménages salariés. La cohésion sociale a déjà été mise à mal au cours des vingt dernières années en raison l'augmentation mondiale des inégalités. Aujourd'hui nombreux sont ceux qui perdent leur logement, leur emploi et leur droit à la retraite du fait de la crise du système financier, crise pour laquelle ils ne portent aucune responsabilité. En tant que contribuables ils sont pourtant sollicités pour renflouer les caisses des élites le plus souvent responsables du

désastre actuel. Les gouvernements du G20 doivent reconnaître l'urgence nécessaire d'agir pour une gouvernance des marchés mondiaux plus juste, plus démocratique et plus inclusive. Les syndicats doivent être à la table des négociations qui dans les mois à venir auront lieu dans les différentes instances.

3. La crise économique actuelle résulte de l'effet combiné aux Etats-Unis d'une crise du logement, d'une crise du crédit et d'une crise croissante de l'emploi. Chacune de ces crises est grave en soi. Leur accumulation crée maintenant une dynamique particulièrement complexe et dangereuse. Les prix du logement se sont effondrés, les saisies se sont multipliées et plusieurs milliers de milliards de dollars se sont évaporés de l'actif net des ménages. Les consommateurs se sont brutalement retirés des marchés voyant leur richesse décliner, ralentissant ainsi l'économie et poussant les employeurs à compresser l'emploi et à couper dans les salaires et les prestations. La baisse continue des prix du logement aggrave la crise du crédit dans la mesure où les actifs hypothéqués continuent d'affaiblir le bilan des institutions financières déjà sous-capitalisées. A moins d'un renversement de tendance dans la baisse de la valeur des actifs et de l'emploi, l'hémorragie qui frappe le système bancaire se poursuivra. Le cercle vicieux fonctionne à plein régime dans les autres pays industrialisés et dans les économies émergentes qui un temps étaient considérés comme épargnés.
4. L'intervention des Etats sur les marchés financiers pour nationaliser les banques, garantir les dépôts, racheter les créances douteuses et recapitaliser le système bancaire aux Etats-Unis et en Europe était nécessaire. Il serait toutefois inacceptable qu'ils nationalisent les pertes du capital financier, en laissant les institutions financières privatiser les profits. Cette crise est la plus grave qui soit depuis la grande dépression des années 30. Elle doit marquer la fin d'une idéologie des marchés financiers sans entrave dans laquelle on a laissé l'autorégulation se répandre sans contrepartie, la fraude et la cupidité se substituer au jugement rationnel au détriment de l'économie réelle. L'architecture réglementaire nationale et internationale doit être reconstruite pour que les marchés financiers reviennent à leur utilité première : assurer un financement stable et efficace de l'outil productif dans l'économie réelle. Partant de là, les gouvernements et les institutions internationales doivent établir un nouvel ordre économique qui soit économiquement efficient et socialement juste – une mission à la hauteur de l'ambition de la conférence de Bretton Woods en 1944.
5. Les dirigeants des principales nations se réunissant à Washington doivent enclencher un processus avec les pays non-membres du G20, visant à :
 - **Initier un plan de relance massif** pour stabiliser les marchés mondiaux des capitaux, sortir rapidement les économies de la récession, écarter les risques d'une contraction mondiale et poser les fondations d'un retour à la création d'emplois décents. La poursuite des baisses coordonnées des taux d'intérêts est nécessaire. Les gouvernements doivent donner la priorité à des programmes d'investissements dans les infrastructures qui pourront stimuler la croissance de la demande à court terme et transformer durablement la croissance de la productivité à moyen terme. L'heure est à la remobilisation avec un "Green New Deal" pour créer des emplois dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Des mesures fiscales

et budgétaires doivent être engagées pour soutenir le pouvoir d'achat des salariés à faible et à moyen revenus. Les budgets d'aide au développement des Pays les moins avancés (PMA) doivent être maintenus au nom des Objectifs de développement du millénaire (ODM) avec l'adoption d'un engagement définitif et d'un calendrier pour atteindre l'objectif des Nations Unies d'une APD à 0,7% du PIB.

- **Garantir qu'une crise financière d'une telle ampleur ne se reproduise plus jamais.** Lors des vingt dernières années la plupart des gouvernements et des Institutions financières internationales (IFI) ont fait l'éloge d'une "nouvelle architecture financière" peu réglementée qui aujourd'hui caractérise les marchés financiers mondiaux responsables de la crise. Les gouvernements ont été contraints d'intervenir pour sauver le système bancaire. La contrepartie doit être une réglementation saine des institutions financières. Elle doit porter sur la redevabilité publique des banques centrales, des obligations de rétention anticyclique de capitaux et une surveillance renforcée pour les banques, la réglementation des fonds privés hedge funds et private equity, la réforme et le contrôle de la rémunération des dirigeants et de la distribution des bénéfices de l'entreprise, la réforme du secteur de la notation du risque crédit, la fin des paradis fiscaux, la taxation des transactions financières internationales, une protection adéquate des consommateurs contre les organismes de prêts rapaces et les pratiques commerciales agressives des banques, ainsi que des politiques actives pour l'accès au logement et les services financiers solidaires. Le nouveau système doit prendre en compte les exigences de l'ensemble des régulateurs : autorités bancaires, fiscales, de la concurrence et les institutions de gouvernance et de la consommation dans chaque pays. Il ne peut y avoir de réformes au cas par cas.
- **Construire une nouvelle gouvernance économique mondiale.** Celle-ci doit non seulement s'attaquer au système des taux de changes et aux marchés financiers mais aussi aux déséquilibres de croissance et de flux de capitaux qui ont contribué à la crise. Autant l'accord économique de l'après-guerre portait sur un engagement en faveur du plein emploi et de la justice sociale au cœur de l'action gouvernementale et le renforcement de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), autant l'accord suivant la crise actuelle doit porter sur la gouvernance économique internationale. Les gouvernements doivent engager la réflexion sur les nouvelles structures rendues ainsi nécessaires. Pour autant cette discussion ne pourra se contenter de réunions à huis clos entre banquiers et représentants des ministères des finances. Les syndicats doivent être à la table des discussions.
- **Combattre l'explosion des inégalités de revenus qui est au cœur de cette crise.** Un nouveau système de gouvernance économique doit s'attaquer à la crise de la justice distributive qui a défigurée l'économie mondiale. Celui-ci passe par une croissance plus équilibrée dans l'économie mondiale entre les régions, mais aussi entre capital et travail, entre salariés à haut et à bas revenus, entre riches et pauvres.

6. La réunion du G20 ne peut être que le début du commencement. D'autres réunions doivent prendre le relais dans les mois qui suivent pour faire avancer l'agenda pour le changement, comme par exemple la conférence

internationale pour le financement du développement à Doha. La conférence des parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) à Poznan en décembre doit concrétiser les promesses d'une assistance immédiate des pays industrialisés pour faciliter les transferts de technologie et l'adaptation au changement climatique, permettant ainsi de rétablir la confiance nécessaire à la réalisation des négociations d'ici la fin 2009. Les réunions du G8 en Italie, ainsi que celles des IFI et de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en 2009 doivent être exploitées au maximum – il ne peut y avoir de retour à la routine.

II. Une relance coordonnée pour l'économie réelle

1. Le chaos financier qui règne actuellement se fait sentir sur l'économie réelle par une chute brutale de l'emploi aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Il s'est propagé à la zone Euro et menace de provoquer une récession mondiale. Une chute du PIB est prévue pour la majeure partie de l'année 2009 pour les Etats-Unis et la zone Euro. Les taux de chômage devraient bondir de 20% dans les six mois à venir dans la zone OCDE – une prévision qui pourrait très bien s'avérer être une sous-estimation. Dans plusieurs pays émergents et en développement, notamment ceux dont le système bancaire est lourdement endetté ou dont les comptes courants sont fortement déficitaires, des licenciements massifs ont lieu et le revenu réel des ménages est en chute libre. La fuite des capitaux frappe nombre de pays en développement qui ne peuvent se payer le luxe d'une baisse des investissements. Une situation qui est aggravée par la baisse des versements des travailleurs migrants dont nombre ont perdu leur emploi. L'OIT prévoit que le chômage mondial augmentera de 190 millions en 2007 à 210 millions en 2009 et que le nombre de travailleurs pauvres vivant avec moins d'un dollar par jour augmente de 40 millions, ceux avec deux dollars par jours de 100 millions.
2. Les chefs d'Etat et les gouverneurs de banques centrales ne doivent pas répéter les erreurs fatales des années 30 en adoptant la rigueur budgétaire et salariale et en pratiquant les dévaluations compétitives. Les chefs d'Etat du G20 doivent plutôt mettre en place un plan de sauvetage coordonné pour relancer l'économie réelle tant au niveau national qu'international.
3. Il est nécessaire de poursuivre la baisse coordonnée des taux d'intérêts par les banques centrales en Europe et aux Etats-Unis. Les stabilisateurs budgétaires tels que les allocations chômage doivent être renforcés et complétés selon les circonstances par des plans de création d'emplois ciblés. La relance budgétaire doit porter sur la demande agrégée et ce d'une ampleur suffisante pour revitaliser l'économie réelle: emplois, salaires, croissance du revenu disponible des ménages. Des mesures budgétaires et fiscales doivent être engagées en faveur des ménages à faible et moyen revenus qui souffrent le plus de la situation actuelle. Ces derniers ont un taux de consommation plus élevé que la moyenne et ainsi alimenteront plus rapidement le processus de retour à la consommation, à la production et donc à l'emploi.

10. Dans les pays émergents et en développement, les gouvernements doivent aussi contrer le ralentissement économique par des politiques monétaires flexibles soutenant des plans de création d'emplois et étendant ou créant des filets de sécurité sociale. Les IFI ne doivent pas se fourvoyer dans une politique similaire à celle de la crise financière asiatique il y dix ans de cela en poussant les pays à augmenter les taux d'intérêt, à couper dans les budgets publics et en laissant faire les faillites bancaires en cascade – c'est-à-dire tout le contraire de ce que font les pays industrialisés actuellement. Au lieu de cela, les pays en développement doivent être encouragés à maintenir les niveaux d'emploi et à offrir l'assistance publique aux catégories les plus vulnérables de la population.
11. Il faut saisir l'occasion pour lancer un "Green New Deal" comme proposé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'OIT dans le rapport sur les emplois verts. L'heure est au soutien à la reprise économique par des investissements écologiquement responsables pour la création d'emplois à court terme pour le plus grand nombre, et notamment la population féminine et la jeunesse, et pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre à moyen terme. Les mesures d'économies d'énergie par la modernisation des bâtiments sont particulièrement génératrices d'emplois et soutiendront l'industrie de la construction qui est particulièrement touchée par la crise. Des investissements publics dans les infrastructures, les transports collectifs et les énergies renouvelables stimuleront aussi la création d'emplois. Non seulement les investissements de long terme dans les infrastructures publiques – écoles, hôpitaux, eau pure et assainissement ainsi que les transports publics – permettront aux économies nationales de faire face à la crise ou de s'en extirper, ils permettront aussi à des millions de personnes de sortir de la pauvreté.
12. Outre les infrastructures, l'heure est aussi à l'investissement dans les personnes – dans leur éducation et leur santé, dans l'aide aux plus âgés et aux plus jeunes. 18 millions de nouveaux professeurs doivent être formés pour seulement réaliser l'objectif d'une scolarité primaire de qualité d'ici 2015. Des millions de professeurs et d'instructeurs sont aussi nécessaires pour répondre aux besoins en formation professionnelle de l'économie réelle et pour la reconversion des salariés touchés par les restructurations économiques.
13. La nouvelle administration américaine doit introduire un plan cadre conjuguant une hausse du revenu des travailleurs à faible et moyen revenus – renforcement des filets de sécurité sociaux, dont les allocations chômage, extension du programme de coupons alimentaires, développement des aides aux administrations locales – avec des dépenses fédérales ambitieuses dans l'éducation et les infrastructures. Le droit à la syndicalisation doit être restauré aux Etats-Unis et l'application des normes fondamentales du travail de l'OIT effective.
14. Le Japon, bien qu'étant moins touché par la crise, sera en première ligne si la contagion devait s'étendre aux pays émergents asiatiques. Les autorités doivent prendre des mesures pour recentrer l'économie en faveur de la demande intérieure, dans la mesure où la croissance actuelle repose presque exclusivement sur les exportations qui sont touchées par une hausse sans précédent du Yen. La hausse des salaires réels est maintenant

d'une nécessité absolue pour relever la demande. Elle doit être appuyée dans ce sens par une politique budgétaire axée sur la consommation des ménages et la lutte contre l'aggravation des inégalités.

15. Dans l'Union Européenne, la coordination des initiatives de relance budgétaire par les Etats membres doit être considérablement améliorée et prendre place dans une gouvernance économique renforcée. Les syndicats européens ont appelé à la création d'un fonds d'investissement européen pour promouvoir l'investissement dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les réseaux d'infrastructures européens. Les projets d'infrastructures ne doivent pas être empêchés par une application erronée du Pacte de Stabilité et de Croissance. Bien qu'ayant joué un rôle important dans la gestion de la crise en injectant des liquidités, la Banque Centrale Européenne (BCE) a commis l'erreur de poursuivre le relèvement des taux ce jusqu'à l'été 2008. Un conseil de surveillance doit être mis en place comprenant les partenaires sociaux et les membres du comité exécutif de la BCE. Elle doit contribuer à la reprise en Europe et à l'ajustement de l'économie mondiale en poursuivant la baisse des taux.
16. Les plans de relance doivent enfin être conçus pour résoudre les déséquilibres économiques fondamentaux à l'origine des crises actuelles : déséquilibres entre les Etats-Unis et le reste de l'économie mondiale, déséquilibres entre finance et économie réelle, déséquilibres des pouvoirs de négociation entre les salariés et leurs employeurs. Les économies générant des surplus doivent les rediriger vers l'investissement dans l'outil productif et la consommation intérieurs. Les droits syndicaux doivent être respectés et confortés pour permettre aux salariés d'améliorer leur niveau de vie.
17. Une nouvelle approche doit prévaloir en matière de responsabilité fiscale dans la poursuite d'un *New Deal* mondial. La plus grave des erreurs dans le contexte actuel serait de poursuivre les coupes budgétaires dans le secteur public. Un engagement renouvelé en faveur de dotations de financement public et de services publics de qualité est nécessaire. Repenser les responsabilités des secteurs public et privé de l'économie doit passer par un financement responsable du secteur public par une fiscalité juste et de nouveaux engagements en faveur de l'efficacité et l'éthique de services publics de qualité, dans lesquels les organisations représentant les salariés du public peuvent jouer un rôle.
18. La communauté internationale doit rapidement étendre les prêts d'urgence du FMI et augmenter l'aide de la Banque Mondiale et des agences des Nations Unies aux nombreuses économies émergentes et en développement qui seront probablement en situation de déficit de la balance des paiements compte tenu de la crise financière et de la hausse continue des prix alimentaires et énergétiques. Selon les estimations de la FAO – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – entre 2004 et 2007 le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde a augmenté de 9% pour atteindre 923 millions, et ce avant même la hausse des prix en 2008. L'Aide publique au développement (APD) à long terme doit aussi être ré-haussée. Au minimum, les gouvernements des pays industrialisés doivent satisfaire aux engagements pris lors du sommet du G8 à Gleneagles pour augmenter l'APD.

III. Re-réglementer les marchés financiers mondiaux

19. Ces vingt dernières années, la plupart des gouvernements, soutenus pour la cause par les institutions financières internationales, ont encouragé une « nouvelle architecture financière » faisant peu de cas de la réglementation et qui caractérise les marchés financiers à l'origine de la crise : déréglementation irresponsable favorisant un endettement excessif des sociétés financières – dont les banques d'investissement, les fonds d'arbitrage *hedge funds* et les fonds de capital-investissement *private equity* – et « l'innovation financière » de la titrisation des transferts du risque du crédit. Des créances douteuses étaient exportées sous l'apparence de « produits structurés ». Le business de la finance structurée a créé l'illusion d'un capital sans risque, d'un capital *low-cost*. Comme la crise l'a révélé, les risques n'étaient pas dispersés, mais bien cachés. Avec des normes comptables bancaires « pro-cycliques » et des obligations de rétention du capital rigides, la crise du crédit suivant l'effondrement de l'industrie de la finance structurée a provoqué un processus autoalimenté de dépression des actifs bancaires.
20. Les interventions des banques centrales et des gouvernements ces dernières semaines pour rétablir la confiance, stabiliser les marchés du crédit, et injecter des fonds propres étaient nécessaires pour sauver le système bancaire. La crise de solvabilité du système bancaire fait suite à une décennie marquée par un modèle de gouvernance actionnarial abusif et par le court-termisme des entreprises. L'argent gaspillé dans l'abondance des dividendes, les programmes de rachat d'actions, et des rémunérations indécentes des dirigeants durant la période de « croissance » 2003-2006 manque cruellement alors que les banques cherchent de l'argent frais pour recapitaliser leurs bilans. Dans la mesure où des pans entiers du système financier relèvent maintenant de l'argent du contribuable, nous insistons pour que les gouvernements prennent des parts au capital des institutions financières ainsi aidées et se comportent comme des actionnaires actifs pour protéger l'intérêt public et pour assurer que les contribuables seront remboursés ultérieurement.
21. Les gouvernements s'en tiennent toujours aux recommandations datant d'avril 2008 du Forum pour la Stabilité Financière portant sur le renforcement des exigences en fonds propres, la gestion du risque, la surveillance des produits structurés et des agences de notation. Aussi positives soient-elles, ces mesures sont aujourd'hui tout à fait inadaptées. Il faut s'attaquer aux mesures réglementaires et fiscales qui par le passé ont permis aux acteurs des marchés de s'exposer à des risques démesurés.
22. La coopération internationale ne peut se contenter de ce qui est préconisé actuellement, à savoir : une révision des règles prudentielles pour les banques accompagnée d'un « encouragement » à plus de transparence. C'est bien l'architecture réglementaire nationale et internationale qui doit être reconstruite pour que les marchés financiers reviennent à leur utilité première : assurer un financement stable et efficace de l'économie réelle. Les dirigeants doivent provoquer la réflexion sur la re-réglementation des marchés financiers, et notamment les points suivants :
- Faire en sorte que les banques centrales soient redevables publiquement de leurs actions et aient le mandat nécessaire pour prévenir et détecter la formation de bulles financières spéculatives ;

- Assurer une surveillance active de l'activité bancaire et des conglomérats financiers, des obligations de rétention de capitaux adéquates et des règles comptables anticycliques pour ces institutions ;
- Interdire toute forme de transactions hors-bilan ;
- Conditionner l'investissement étranger et la circulation des capitaux à l'existence de cadres réglementaires nationaux adéquats, dont le respect de normes internationalement reconnues en matière de gouvernance et de transparence ;
- Encourager des politiques publiques actives en matière d'accès au logement, de services financiers solidaires, dont les coopératives et les mutuelles, et des programmes ciblés de microcrédit négociés avec les partenaires sociaux ;
- Améliorer la protection des consommateurs pour préserver les ménages des pratiques rapaces de certains organismes de prêt et des pratiques commerciales agressives de certaines banques ;
- Renforcer l'objectif social des plans de retraite visant à assurer une pension décente, ce dans la réglementation de leur financement et de leur politique d'investissement ;
- Etablir un régime international pour une taxation des transactions financières internationales dont les revenus pourraient servir à soutenir les institutions financières poursuivant un objectif social, dont celui des retraites ;
- Réglementer les transferts de risques crédit, les produits dérivés, les opérations à terme et s'attaquer à la structure oligopolistique de l'industrie de la notation du risque crédit, notamment par la création d'agences publiques et le développement de la notation extra-financière ;
- Réglementer les sociétés d'investissements privés, dont les fonds d'arbitrage *hedge funds* et les fonds de capital-investissement *private equity* et combattre les effets d'arbitrage réglementaire au sein de grands groupes financiers et entre les juridictions ;
- Introduire des mesures de contrôle pour limiter la spéculation sur les marchés boursiers, dont ceux des matières premières;
- Combattre le court termisme des entreprises en renforçant les régimes de gouvernance et la fiscalité relative à la rémunération des dirigeants, les responsabilités du conseil d'administration, la gestion du risque et la répartition des bénéfices de l'entreprise.

23. Il faut agir fermement pour enrayer la perte de revenus générée par les paradis fiscaux. Il n'est pas concevable que les gouvernements puissent être sollicités pour renflouer des institutions financières en détresse si ces dernières utilisent les paradis fiscaux pour affaiblir les ressources fiscales de ces mêmes gouvernements. Ces derniers doivent prendre les mesures nécessaires pour protéger leur base fiscale et pour compenser la réduction prévisible des rentrées fiscales provenant des entreprises. Un soutien politique réaffirmé des travaux de l'OCDE dans ce domaine est nécessaire.

IV. Une nouvelle gouvernance économique mondiale

24. L'heure est à la construction d'une gouvernance économique et financière mondiale par un nouveau "Bretton Woods" allant au-delà du régime sur les taux de change créé à Bretton Woods en 1944 et dissous en 1971. Aucune des institutions existantes n'a l'envergure ni la crédibilité pour mener cette tâche à bien. Les gouvernements doivent engager la réflexion sur les nouvelles structures ainsi nécessaires. Pour autant cette discussion ne pourra se contenter de réunions à huis clos entre banquiers et représentants des ministères des finances. Les syndicats représentent les ménages salariés qui à travers la planète sont les premières victimes de la crise actuelle – nous perdons nos logements, nous perdons des emplois alors que les entreprises licencient, et nous voyons nos retraites s'évaporer dans l'effondrement des marchés boursiers. Nous demandons un droit à la parole à la table des discussions.
25. La réforme institutionnelle doit aller au delà de la réglementation financière pour introduire plus de coopération économique qui permette de réduire les déséquilibres dans l'économie mondiale. La persistance de déséquilibres structurels de la balance des opérations courantes et des taux de change au sein de la zone OCDE (particulièrement entre les États-Unis et la zone Euro) et les déséquilibres avec les économies émergentes a aussi contribué à la crise par la création de bulles financières titanesques sur les marchés boursiers émergents dont l'inévitable implosion a des effets dévastateurs. L'accumulation par les économies émergentes d'actifs en dollars – et les investissements en forte croissance des fonds souverains – a apporté les capitaux nécessaires à la recapitalisation des banques et des autres institutions financières qui ont été durement touchées par la crise. Cependant, des ajustements désordonnés menacent de se produire – un renversement brutal des flux de capitaux au détriment de la zone dollar face à l'incertitude permanente qui prévaut aux États-Unis. Le commerce peut potentiellement accélérer la croissance économique, la reprise et le développement, lorsque les conditions adéquates sont réunies. La restauration de la légitimité publique du système commercial international et la réalisation du cycle de Doha requiert de renforcer simultanément la protection des droits fondamentaux des travailleurs à travers l'ensemble des institutions internationales notamment l'Organisation Mondiale du Commerce, et garantir que les pays en développement puisse engager la reprise économique, l'emploi et le développement industriel.
26. Les gouvernements des économies émergentes et en développement doivent prendre toute leur place dans un nouveau Bretton Woods. Les organisations syndicales internationales soutiennent fermement une gouvernance plus juste et plus équitable des IFI. La Banque Mondiale en particulier, dont le mandat est exclusivement dédié aux pays en développement, nécessite une réforme en profondeur qui doit aboutir au minimum à une parité de droits de vote entre pays industrialisés et pays en développement. Les IFI doivent en outre mettre un terme aux conditionnalités de politiques économiques qui ont marqué leurs interventions dans les pays en développement lors des trente dernières années. Elles ont affaibli et non renforcé l'application des contrôles fiduciaires et le respect des normes internationales, dont les normes fondamentales du travail. Les

conditionnalités des IFI portant sur la dérégulation, la libéralisation et la privatisation non seulement interfèrent avec le libre choix politique des Etats mais ont aussi eu des effets nuisibles. Cette logique doit changer. La démarche normative de l'OIT, notamment celles des normes fondamentales du travail, doit prévaloir dans la nouvelle gouvernance internationale.

V. Faire face à une justice distributive en crise

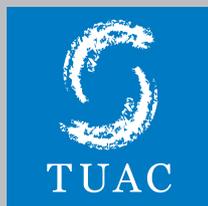
27. La stagnation des salaires et l'insuffisance du pouvoir d'achat des ménages salariés est à la fois une conséquence de politiques néfastes et une cause essentielle de la chute de l'épargne des ménages et du surendettement qui a déclenché la crise du crédit hypothécaire dans plusieurs pays. La déréglementation financière a permis aux créanciers de faire la promotion de prêts gagés sur la valeur acquise des logements en remplacement du revenu. La succession de bulles financières sur les marchés d'actifs stimulées par un endettement excessif et des réglementations laxistes s'est substituée au modèle de croissance durable fondé sur le partage des gains. Un nouveau modèle de croissance s'impose, un modèle fondé sur une croissance équilibrée des salaires réels en ligne avec les gains de productivité – comme cela avait été le cas de l'après guerre aux années 1980. Une fiscalité progressive, responsable et équitable ne devrait ni faciliter l'accumulation de fortunes, ni inciter à la poursuite de la spéculation, mais tout simplement contribuer à la croissance.
28. Des études récentes de l'OCDE et de l'OIT font état d'une chute de la part des salaires et d'une hausse des inégalités dans les deux tiers des pays de l'OCDE. Les gouvernements des pays industrialisés doivent maintenant encourager et reconstruire les institutions qui facilitent la redistribution des revenus et de la richesse de manière plus équitable et non pas continuer à appeler à la déréglementation du marché du travail et au démantèlement de la protection des salariés. La crise de la justice distributive est encore plus évidente dans les pays non-membres de l'OCDE. Avant même la crise des prix alimentaires en 2007-2008 et la crise financière actuelle, la Banque Mondiale révélait que dans 46 pays en développement sur un total de 59 examinés, les inégalités se sont accrues au cours des dix dernières années. L'aggravation de la situation économique qui s'ajoute à l'explosion des prix alimentaires au cours des 12 derniers mois accroîtra les inégalités de revenu et alourdira le déficit – déjà constaté par l'OIT – en emplois décents dans les pays en développement.
29. Nous exhortons les gouvernements du G20 à développer l'aide d'urgence du FMI pour les pays n'ayant plus les moyens de faire face à la crise. Aucune conditionnalité visant l'austérité doit être associée à cette aide. Bien au contraire cette dernière doit être accompagnée de "conditionnalités positives" pour aider ces pays à rétablir la croissance à court terme, pour une distribution équitable des bénéfices et des coûts et pour la soutenabilité à long terme. De même, la Banque Mondiale doit donner la priorité aux projets générateurs d'emplois, elle doit étendre les filets de sécurité sociale à la majorité des travailleurs aujourd'hui sans protection et développer les services publics et les infrastructures pour une croissance durable. Ces propositions doivent être approuvées au préalable par

les organisations de travailleurs des pays concernés. Les gouvernements doivent aussi s'accorder sur les mesures à prendre d'urgence face à la crise alimentaire, notamment celles visant à contrer la spéculation sur les marchés des produits alimentaires et à étendre les aides d'urgence aux plus pauvres. A moyen terme, des mesures doivent être prises pour développer la production alimentaire et reconstituer les stocks. Enfin, les gouvernements doivent dans les mois à venir identifier les mesures nécessaires au respect des engagements en matière d'APD pour la réalisation des ODM.

30 Nous soulignons la nécessité pour les gouvernements du G20 d'agir pour conforter la dimension sociale de la mondialisation et l'application des normes universelles par les entreprises multinationales, et ce partout où elles opèrent. Nous appelons les pays émergents et en développement à adhérer aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales – des principes qui sont en accord avec les normes de l'OIT – et pour les gouvernements ayant déjà adhéré aux Principes de l'OCDE à en améliorer la mise en œuvre et la promotion par un soutien aux Points de Contact Nationaux.

VI. Conclusion

31 Le mouvement syndical international a maintes fois dénoncé la divergence de plus en plus grande entre des marchés financiers non réglementés et ingérables, d'une part et les besoins de financement de l'économie réelle pour offrir des emplois décents, d'autre part. Selon l'OCDE, l'architecture financière internationale doit être jugée à l'aune de sa capacité à « maintenir la stabilité financière par la solvabilité des acteurs des marchés », à « protéger les investisseurs » contre les défaillances et les fraudes, et à assurer un fonctionnement efficace des marchés financiers. Il est devenu évident que lors de ces dernières semaines le système a failli sur ces trois objectifs. Au-delà de la réunion du G20 la coopération doit être étendue à tous les niveaux du G7, du G8, de l'Europe, de l'OCDE, des IFI pour éviter une concurrence réglementaire et permettre aux actions ainsi menées d'avoir une réelle portée mondiale. La population salariée doit avoir une place à la table des discussions. Elle n'a que très peu de confiance dans les réunions à huis clos entre banquiers et gouvernements pour la résorption de cette crise. Celle-ci ne se fera que dans la plus grande transparence et la consultation. Les organisations syndicales internationales sont prêtes à tenir leur rôle dans ce processus.



TRADE UNION STATEMENT TO "G20 CRISIS SUMMIT"

**THE GLOBAL
UNIONS "WASHINGTON
DECLARATION"**

NOVEMBER 2008